

LE PETIT-QUEVILLY. Les travaux continuent à la crèche Liberty-Alliance Seine Ouest dont l'ouverture est prévue cet automne.

Le chantier des tout-petits

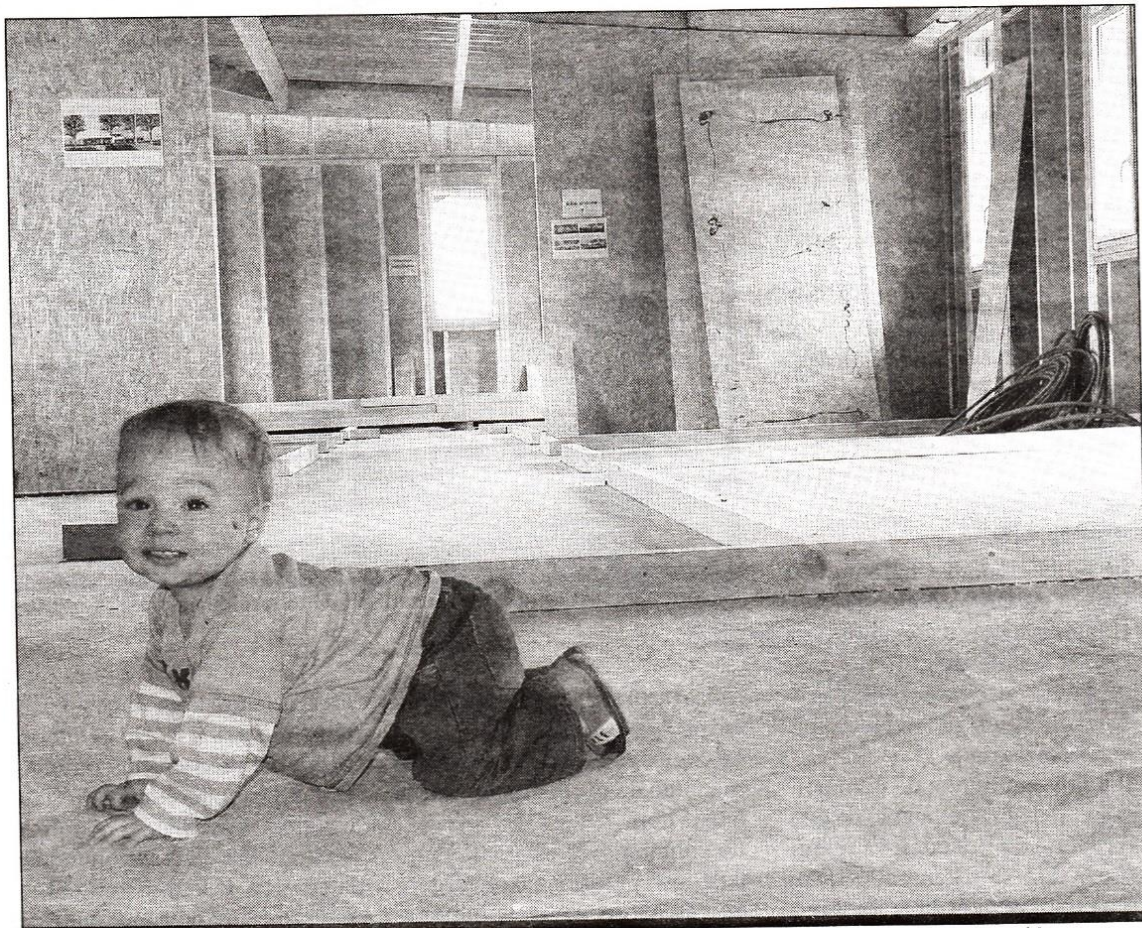
La zone d'activités Seine Ouest, qui s'étend sur Rouen, Petit-Quevilly et Grand-Quevilly, regroupe 250 entreprises et 6.000 salariés. La crèche inter-entreprises « Liberty Alliance Seine Ouest » verra le jour à l'automne à Petit-Quevilly, boulevard Stanislas-Girardin. Ce sera la première structure de ce type sur la rive gauche.

La gestion de ce projet, porté à la fois par la communauté urbaine et le groupement d'entreprises, a été confiée à l'association Liberty, qui travaille depuis plus de trente ans dans le domaine de la petite enfance. Elle a créé neuf crèches en Seine-Maritime, pour un total de 600 enfants accueillis chaque année, dont la première crèche inter-entreprises en partenariat avec le club de la Vatine à Mont-Saint-Aignan. La future structure proposera cinquante berceaux, qui permettront d'accueillir quatre-vingts enfants. A ce jour, une quinzaine de places ont déjà été réservées.

Deux places pour les employés de la Ville

En outre, la future crèche accueillera un public extérieur aux entreprises afin de permettre la mixité. Ainsi, deux berceaux seront mis à disposition des employés de la Ville de Petit-Quevilly. Concernant les salariés du bassin d'emploi, aucun critère en fonction du lieu d'habitation ne sera retenu, un avantage pour ceux qui résident en dehors de l'agglomération.

Françoise Bourdon, directrice générale de Liberty Alliance Seine Ouest, a profité de la visite de chantier de mercredi soir



Premier concerné par cette visite de chantier, Anthony, 19 mois, a fait le tour du propriétaire et découvert son lieu de vie dès la rentrée

pour faire le point sur l'avancée du chantier : « En sept mois, près de la moitié des travaux a déjà été réalisée. Ceux liés à la géothermie, à l'isolation et aux cloisonnements intérieurs sont achevés. Vont suivre ceux d'électricité et de peinture, la réalisation de la toiture végétalisée et de la citerne de récupération des eaux de pluie ».

Car l'un des critères retenus pour cette construction est de s'inscrire dans une démarche de haute qualité environnementale bioclimatique avec une construction en bois, un toit végéta-

lisé, l'apport solaire photovoltaïque, la géothermie, la récupération des eaux pluviales et une ventilation double flux. « Une attention particulière a été apportée au confort acoustique et thermique de la crèche ainsi qu'au caractère ludique de l'établissement par l'utilisation de parois translucides sérigraphiées favorisant les jeux de lumière », continue Françoise Bourdon qui détaille les modalités de fonctionnement. « Les entreprises financent les places de crèches pour leurs salariés. Une place leur coûte 5.400 euros par an.

Cette dépense est déductible de l'impôt sur les sociétés, ce qui en ramène le coût à 900 euros par an maximum. Pour le salarié, le prix est identique à celui d'une structure municipale. Il est déterminé en fonction des revenus et du nombre d'enfants à charge ». Ouverte du lundi au vendredi de 7 h à 19 h, afin que les horaires soient adaptés aux plannings des salariés, elle permettra la création de dix-huit emplois en 2 ans.

Crèche Liberty Alliance Seine Ouest, renseignements au 02.35.23.76.93 ou sur www.crechesliberty.fr